



Solidaires

ALERTE DPR !

APRES LES DÉRAPAGES INTERNES, LES PREMIERS CAFOUILLAGES GRAND PUBLIC !

Alors que la Direction générale n'annonçait le début de la campagne IR-DPR que pour le 9 mai, celle-ci a effectivement débuté le 25 avril, dès que les premières déclarations sont parvenues aux contribuables. Les craintes formulées par le SNUI se confirment :

- la réception du public commence bien plus tôt que prévu par l'administration,
- les pressions exercées sur les agents débordent largement le cadre des secteurs d'assiette,
- le manque de fiabilité de la DPR est avéré.

Le réseau d'alerte du SNUI en pleine action

Nos militants envoient de nombreux messages pour signaler tous les dérapages «managériaux et techniques» à la cellule d'alerte DPR du Bureau National. En 3 jours, ils ont déjà recensé des racolages excessifs d'agents hors SAID pour tenter de répondre au flux grandissant des interrogations des contribuables, des tentatives autoritaires visant à imposer des contraintes horaires inacceptables, des mesures de «simplifications» dangereuses pour la justice fiscale et la qualité des travaux (délocalisation de la saisie vers d'autres CDI, déssectorisation, suppression des transferts internes de dossiers 2004, priorité à la saisie des déclarations imposables...).



Dès que vous êtes confrontés à ce genre de dérapages, prévenez immédiatement les militants du SNUI. Ils organiseront les ripostes nécessaires au niveau local et renforceront nos arguments pour contraindre la Direction générale à prendre en compte nos revendications.

La conférence de presse nationale du SNUI le 9 mai, centrée autour de la DPR, sera évidemment l'occasion d'éclairer le grand public sur ce que les ministres appellent «modernisation» alors que nous considérons ce qui se passe aujourd'hui comme une régression.

Les contribuables découvrent des anomalies inquiétantes !

Parmi les tous premiers contribuables ayant reçu leur déclaration, certains ont découvert des anomalies qui mettent sérieusement en doute les promesses politiques sur le progrès, les simplifications et la modernité apportés par la DPR.

→ Des erreurs sont déjà constatées entre les chiffres pré-imprimés et les revenus à déclarer réellement. Rappelons que le taux d'erreurs constaté en Ille et Vilaine était de 12% et que la simulation nationale approchait les 25 % pour 2005. Combien pour 2006 ?

→ Pour certains couples de salariés ou de retraités, seule la case d'un des conjoints est préremplie. Les engagements de transparence, respect et simplicité pris par des ministres dans leur lettre d'accompagnement de la 2042 semblent bien peu crédibles !

→ D'autres foyers ont reçu une 2042 «torchon», avec des chiffres imprimés soit dans la mauvaise case, soit entre 2 lignes dans des rubriques qui ne correspondent pas à la nature des revenus à déclarer.

A l'heure actuelle, rien ne permet de déterminer si le transfert, en catastrophe, de plusieurs millions de DPR à des imprimeurs privés est à l'origine de ces dysfonctionnements. Dans les CSI chargés de l'impression, les machines avaient été testées pour une durée maximale de 17H par jour. Or, plusieurs sites ont eu recours au travail le samedi et même pour certains le dimanche, avec une amplitude horaire allant jusqu'à 2 heures du matin. Dans ces conditions les agents et les moyens matériels ont été mis à trop rude épreuve, et le recours au privé a aggravé la prise de risque sur une opération déjà périlleuse.

Ainsi, plus de 10 jours avant le lancement officiel de la campagne, les agents, comme les contribuables, commencent à faire les frais du volontarisme des politiques.

ALERTE DPR : ÇA COMMENCE VRAIMENT TRÈS MAL !